



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DCPAJI_AR_2024_60

Arrêté d'exécution d'office

40 rue des Francs

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération n°1 du 13 septembre 2020 et l'arrêté de délégation n°2023_0013 du 26 décembre 2023 de Madame Bérengère DURET, Adjointe au Maire,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-24 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 511-1, L 511-2, L 511-4, L 511-6 à L 511-9, L 511-19 à L 511-20 et R 511-2, R 511-4 à R 511-5 du Code de la -construction et de l'habitation,

Vu le rapport de la Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement Economique (DAHDE) du 1^{er} mars 2024 relatif à l'immeuble sis à TOURCOING, 40 rue des Francs, cadastré section DR 7, en application de l'article R 511-1 du Code de la construction et de l'habitation,

Vu le courrier d'information adressé le 22 mars 2024 à l'Architecte des Bâtiments de France, conformément à l'article R 511-4 du Code de la construction et de l'habitation, cet immeuble étant situé dans un périmètre de Site Remarquable Protégé,

Vu l'arrêté de mise en sécurité d'urgence du 25 mars 2024 notifié le 4 avril 2024 au mandataire de Monsieur FERRET Claude et le 7 mai 2024 à Monsieur THULIER David, les mettant en demeure de procéder, dans un délai de 15 jours à compter de la notification dudit arrêté, aux travaux suivants :

Côté rue

- dépose du bloc de conduit de cheminée,
- dépose des pièces de bois, de zinc et autres matériaux reposant sur la plateforme en équilibre instable,
- dépose des corbeaux de bois d'encorbellement,

A l'arrière

- dépose du couvre-mur, de la buse de cheminée, de la descente d'eau, du mât d'antenne TV et autres matériaux en équilibre instable ou reposant sur la plateforme ;

Vu la réponse de Monsieur THULIER David informant la Ville ne pas être propriétaire dudit immeuble mais seulement d'un garage à la même adresse ;

Vu le rapport de contrôle de la DAHDE du 15 juillet 2024 établissant que les travaux prescrits par l'arrêté de mise en sécurité d'urgence susvisé n'étaient pas réalisés.

Considérant que les Techniciens municipaux ont constaté ce qui suit :

- En front-à-rue, de nombreux matériaux reposent sur la plateforme en zinc (une vingtaine de planches de bois, des tôles de zinc et une buse de souche de cheminée cassée ...),
- Des corbeaux de bois d'encorbellement sont manquants ou instables,
- De la maçonnerie de briques est déjointoyée et manquante ou instable en partie haute sur laquelle reposait le couvre-mur,
- Un conduit de cheminée constitué d'un bloc de maçonnerie et d'une buse s'est effondré sur la plateforme côté rue,
- A l'arrière de l'immeuble, le chéneau, la buse de cheminée la descente d'eau et le mât d'antenne TV sont effondrés,
- Des matériaux de ces ouvrages reposent sur la plateforme située en partie arrière en contre-bas du bâtiment principal.

Considérant que cet immeuble présente un danger pour la sécurité publique ;

Vu la carence du propriétaire.

ARRETONS

Article 1 – La Ville de TOURCOING est chargée de faire procéder d'office à la réalisation des travaux prescrits par l'arrêté de mise en sécurité d'urgence du 25 mars 2024 susvisé aux lieu et frais de Monsieur FERRET Claude ;

Article 2 – Monsieur le Directeur Général des Services Techniques Municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé ;

Article 3 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX ;

Article 4 – Ledit arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du NORD, au Président de la Métropole Européenne de LILLE et au Gestionnaire du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 30 juillet 2024

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Publié sur le site internet le 02/08/2024
Rendu exécutoire le 02/08/2024

